

SÉANCE du 4 MARS 2024

Présents : AVERSENC Christophe, BAUDIN Nathalie, GUILLAUME Solenne, JUIN Denis, LAVAL Jean-Christophe, LAVEISSIERE Jacques, MARTY Eva, PAILHES Jacqueline, PASSEMAR Aurélien, PASSEMAR François, TANDOU Sabine, TISSEYRE Jean, VIALARET Cédric.

Absents Excusés : FLORENT Norbert, CALMET Véronique procuration à PAILHES Jacqueline

Secrétaire : GUILLAUME Solenne

Lecture du compte rendu de la séance du 17 janvier 2024.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité des membres présents.

ORDRE DU JOUR :

- Fixation des tarifs de location des salles :

Monsieur propose d'actualiser les tarifs de location des salles communales.

Le Conseil décide d'actualiser les tarifs comme suit :

Salle polyvalente :

- 100€ + 50€ en période de chauffage, pour les particuliers domiciliés à Fanjeaux
- 400€ + 50€ en période de chauffage, pour les extérieurs

Salle Blaché :

- 50€ + 20€ en période de chauffage, uniquement louée aux particuliers domiciliés à Fanjeaux

Les salles communales sont mises, gratuitement, à disposition des association de Fanjeaux, selon les disponibilités.

Les cautions restent inchangées :

- 1000€ pour les dégradations
- 150€ pour le ménage
- **Prime exceptionnelle pouvoir d'achat**

Monsieur le Maire rappelle que la commune a saisi le Comité Social Territorial afin qu'il se prononce sur l'attribution de la prime exceptionnelle du pouvoir d'achat.

L'instance ayant émis un avis favorable. Le conseil décide la mise en place de la prime au bénéfice des agents de la commune.

- Charges de fonctionnement école

Monsieur le Maire propose au conseil de demander aux communes ayant des enfants scolarisés à FANJEAUX, une participation aux dépenses de fonctionnement de l'école.

Le Conseil fixe cette participation à 250€ par enfant, pour l'année scolaire 2023-2024.

- Avenant régie gîte d'étape

Considérant qu'il y a des demande de location en dehors de la période d'ouverture actuelle

Monsieur le Maire propose d'élargir la période d'ouverture du gîte et d'augmenter le prix de la nuitée afin d'y intégrer la taxe de séjour qui sera reversée à la communauté de Communes

La conseil accepte cette proposition.

- Vote du compte administratif

Les opérations de l'exercice 2023 font ressortir les résultats suivants :

Résultat de clôture de fonctionnement : 531 803.23€

Résultat de clôture d'investissement : - 342 539.58

Monsieur le Maire quitte la séance. Monsieur François PASSEMAR prend la présidence et propose de voter le Compte Administratif.

Le conseil municipal approuve le Compte de Gestion du receveur,

Vote le Compte Administratif 2023

Déclare toutes les opérations de l'exercice 2023 définitivement closes,

Décide la reprise sur l'exercice 2024 des résultats de clôture.

- **Convention avec l'établissement Public Foncier**

Dans le cadre du projet d'installation de professionnels de santé et dans la stratégie de développement du parc locatif sur la commune, monsieur le Maire propose de s'appuyer sur l'Etablissement public foncier d'Occitanie pour le portage du foncier.

Il à l'assemblée de l'autoriser à signer une convention pré-opérationnelle multisites avec l'EPFO pour rendre possible des projets d'intérêt public vertueux, avec l'achat de terrains à urbaniser et avec l'acquisition de l'ancienne maison de retraite.

- **Adhésion à l'agence des chemins de Compostelle**

Monsieur le Maire propose d'adhérer à cette l'Agence Française des Chemins de Saint Jacques de Compostelle et de postuler au label « Communes Haltes ». Cette agence a pour mission de définir et mettre en œuvre une coopération interrégionale et transnationale permanente pour la reconnaissance, la restauration, la mise en valeur et l'animation des anciens itinéraires de pèlerinage appelés Chemins vers Compostelle, et de tout domaine se rattachant à ce thème particulier.

Questions et informations diverses :

- Décision du Maire : Un bail a été signé avec Madame HUET, Psychologue, pour la location de l'échoppe n° 4 de la résidence Aulard pour un montant de 130€.
- Présentation du Projet Fan'JO

Point planning :

- 5 mars : Présentation de l'esquisse de la Maison d'assistantes maternelles
- 6 mars : COPIL Traversée
- 11 mars : Présentation de projets pour la Ferme Valette

La séance est levée à 21h30.

AVERSENC Christophe

BAUDIN Nathalie.

GUILLAUME Solenne.

JUIN Denis.

LAVAL Jean-Christophe

LAVEISSIERE Jacques

MARTY Eva

PAILHES Jacqueline

PASSEMAR Aurélien

PASSEMAR François

TANDOOU Sabine

TISSEYRE Jean

VIALARET Cédric

Ordre du jour - 10 avril 2024

- Convention entre la CCPLM et CITEO pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus
- Institution d'un droit de préemption urbain
- Modification des attributions de compensation
- Attribution de subventions aux associations
- Vote des taux de fiscalité locale
- Vote du Budget primitif
- Présentation des décisions du Maire.
- Questions diverses